



Chargé des SI

Appellations voisines : Responsable du pôle informatique,
Ingénieur sécurité / système



CONTEXTE DE TRAVAIL

Il travaille en lien avec l'ensemble des services de sa structure et peut, à ce titre, être sollicité par de nombreux interlocuteurs. En fonction des éditions, il peut être en charge de projet structurants en matière d'appui à la digitalisation des structures, de leurs usages et / ou produits (développement de l'activité avec la mobilisation des nouvelles technologies).



VARIABILITÉ

Les missions varient selon la taille et l'organisation de la structure, le périmètre des activités et le niveau de responsabilités :

- le chargé de SI peut manager une équipe et peut être affecté à des tâches polyvalentes ou être spécialisé dans un domaine informatique (sécurité, maintenance, achats).
- pour les structures de petite ou de moyenne taille, ses fonctions peuvent être déléguées auprès de prestataires externes par la direction.
- dans les grands groupes d'éditions composés de plusieurs maisons, elles peuvent être centralisées au sein d'une structure centrale.

Son périmètre peut inclure des missions connexes : référent RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), responsabilités en matière de sécurité informatique, etc.



MISSIONS

Le chargé des SI garantit le fonctionnement, la sécurité et l'adaptation des outils informatiques et numériques nécessaires à l'activité éditoriale (livre, musique enregistrée, phonographique).

Plus particulièrement, il :

- installe, configure et sécurise les équipements informatiques et les infrastructures réseau ;
- assure la gestion des logiciels métiers de l'édition (ERP éditoriaux, outils droits d'auteur/royalties, solutions de distribution, bases de métadonnées, outils de dépôt numérique).
- accompagne les équipes dans l'usage des outils numériques (support utilisateurs, formation, documentation) ;
- réalise une veille technologique sur les pratiques du secteur de l'édition et les nouvelles technologies.



Chargé des SI

Appellations voisines : Responsable du pôle informatique,
Ingénieur sécurité / système



COMPÉTENCES REQUISES

Compétences métier :

- Installer, configurer et sécuriser des infrastructures informatiques (réseaux, serveurs, postes utilisateurs)
- Administrer et paramétrer des logiciels métier propres à l'édition, à la musique enregistrée ou au phonographique
- Gérer des projets SI en coordonnant besoins utilisateurs, planning, budget et déploiement
- Diagnostiquer et résoudre des incidents techniques en garantissant la continuité de service
- Mettre en œuvre des mesures de cybersécurité et veiller à la conformité réglementaire (RGPD, gestion des données sensibles)
- Méthodes de gestion de projet (agile, etc.)
- Comprendre les usages, limites et enjeux environnementaux, légaux et informatiques liés à l'intégration de l'IA/IAG dans les solutions informatiques
- Maîtrise des normes et dispositions du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Connaissances :

- Logiciels et outils métiers du secteur éditorial (ERP (Enterprise Resource Planning), outils de gestion de droits, etc.)
- Capacité à vulgariser et restituer clairement des analyses complexes auprès d'équipes non techniques
- Être pédagogue
- Travailler en réseau et coopérer avec des profils métiers diversifiés



PASSERELLES MÉTIERS

- Par expérience : **Chef de projet informatique**
- Par la formation : **Chargé de tracking**
- Par la reconversion : **Data analyst**



DÉCLINAISONS HIÉRARCHIQUES

Le métier de chargé des systèmes d'information (SI) peut s'exercer à différents niveaux de responsabilités : de technicien de maintenance informatique à responsable du pôle informatique en passant par chargé des systèmes d'information.



ACCÈS AU MÉTIER

Formation :

Le métier de chargé des SI est accessible à partir d'une formation de niveau Bac +2 ou équivalent jusqu'à Bac +5 en informatique. L'obtention de certifications et titres professionnels peuvent venir compléter la formation initiale.

Expérience :

Le métier de chargé des SI est accessible à des personnes ayant une première expérience de 1 à 2 ans dans des fonctions similaires, sur des secteurs potentiellement différents. Une expérience de plusieurs années peut être requise pour accéder au niveau de responsable du pôle informatique.